

des principes libéraux), qui se trouvait représenté au Parlement de Francfort ? Tous les pays germaniques, toute la confédération germanique, tout ce qu'il restait du vieux Saint-Empire de nation germanique : c'est-à-dire que les Autrichiens figuraient à ce Parlement grand-allemand au même titre que les Prussiens. Mais le Parlement de Francfort ne devait pas réussir à fonder l'unité nationale. L'Allemagne restait soumise au régime particulariste, au régime des petits États, aggravé par la rivalité des deux principaux d'entre eux : la Prusse et l'Autriche. Le libéralisme et la révolution s'étaient montrés impuissants à réaliser cette fusion. Il fallait donc que l'Allemagne se résignât à voir durer l'ancien état de choses, — dispersion et division, — ou bien qu'elle acceptât la méthode de Bismark.

Or Bismarck a procédé par étapes. En 1864 (guerre du Danemark), il attire l'Autriche, toujours membre de la confédération, dans un piège. En 1866, l'affaire des duchés lui ayant fourni l'occasion de la rupture, il bat l'Autriche et tue l'influence autrichienne en Allemagne. La place est libre pour la Prusse qui, en 1870, unit l'Allemagne et prend la présidence de la nouvelle confédération.

Que reste-t-il à faire alors pour que la dernière